Revue



Serbie : gestion opaque des chantiers autoroutiers

Description

Lorsqu'il fait état de son bilan en matière de politique d'aménagement du territoire, le gouvernement serbe met régulièrement en avant la construction de nouvelles autoroutes. Si le montant total du coût de ces chantiers est connu, accessible par l'Office national des statistiques (RZS), il s'agit de la seule donnée publique. Or, ce montant comprend aussi bien les frais de main-d'œuvre, l'achat et la pose des matériaux, que les autres coûts engagés dans le cadre de l'exécution des travaux de construction. Autrement dit, le contribuable n'a pas accès à la liste des dépenses et ne peut pas juger de leur pertinence. Ainsi, le budget alloué chaque année par le gouvernement à la construction des autoroutes fait l'objet de peu de critiques.

La presse nationale s'interroge cependant sur l'origine de ces montants. Entre 2020 et 2023, plus de 1,9 Md€ ont été investis par l'État serbe et 35 km ont été construits. Les kilomètres d'autoroute « sont bien plus chers qu'ailleurs en Europe », a précisé l'ingénieur civil Danijel Dašić aux reporters de Nova Ekonomija. À titre de comparaison, le coût d'un kilomètre d'autoroute en France, où la main-d'œuvre est plus onéreuse, varie entre 6 et 8 M€. La construction de 35 km coûterait donc au contribuable entre 210 et 280 M€.

Pour D. Dašić, la facture se creuse non pas dans les grandes clauses du contrat de construction mais dans des annexes pléthoriques, qui sont devenues la règle, et du fait de l'intervention d'un grand nombre de sous-traitants dans l'accomplissement des travaux « d'une manière qui, pour le moins, n'est pas conforme à la loi sur les marchés publics ». En effet, sur 2 000 sous-traitants identifiés, à peine un tiers sont agréés. Cette situation chaotique dans ce secteur d'activité a débuté il y a près de 12 ans, selon le professionnel ; à cette période, A. Vučić venait de prendre la tête du gouvernement.

Sources: Nova Ekonomija, Danas, N1.

date créée 04/07/2025 Champs de Méta

Auteur-article: Stéphan Altasserre